



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2008/2
4 décembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE

Groupe de travail des normes de qualité
des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation
des plants de pomme de terre

Trente-huitième session
Genève, 17-19 mars 2008
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RÉSULTATS
DES RÉUNIONS DU BUREAU**

Note du Président de la Section spécialisée

Le présent document contient un résumé des débats qui ont eu lieu lors de la réunion du Bureau élargi, tenue à Moscou du 20 au 23 août 2007. Il contient également des renseignements qui seront utiles pour l'examen des différents points de l'ordre du jour.

1. La réunion du Bureau élargi s'est tenue à Moscou à l'occasion de la promotion des normes de la CEE relatives aux plants de pomme de terre durant le Congrès mondial POTATO RUSSIA 2007. Le Bureau s'est réuni dans les locaux du Centre de génie biologique de l'Académie russe des sciences. Les participants étaient Gérard Crouau (France), Pier Giacomo Bianchi (Italie), Hendrik van de Haar (Pays-Bas), Ruedi Schwaerzel (Suisse), Stuart Carnegie (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Willem Schrage (États-Unis d'Amérique) et Serguei Malanitchev (CEE).

2. Dimitry Dorokhov, Directeur du laboratoire de génome végétal du Centre de génie biologique de l'Académie russe des sciences, a présenté les activités du centre dans le domaine des plants de pommes de terre.

I. Promotion de la norme lors du congrès

3. Le Bureau a apporté un certain nombre de modifications à l'exposé PowerPoint établi par le secrétariat et a décidé de le scinder en deux parties, la première portant sur les aspects généraux de l'élaboration des normes CEE-ONU et la deuxième sur les plants de pomme de terre. La première partie a été présentée aux participants en russe, par un membre du secrétariat et la seconde en anglais, par le Président. Plus généralement, le Bureau a décidé que la promotion de la norme mériterait de faire l'objet d'un débat distinct au cours de la réunion de la Section spécialisée, en mars 2008.

II. Examen de la norme

a) Échelle d'évaluation pour la gale commune, la gale plate et la gale poudreuse

4. Le Bureau a choisi un fond bleu pour les principales illustrations de l'évaluation présentées dans la norme. Il a demandé au secrétariat de voir auprès des délégations allemande et néerlandaise s'il était possible d'obtenir une meilleure illustration de la gale plate, pour l'ajouter à la norme, et de faire en sorte que les illustrations de la gale et du rhizoctone montrent la répartition des taches sur 33,3 % et 10 % de la surface du tubercule.

b) Procédure d'échantillonnage, à inclure dans la norme

5. Le débat sur la note présentée par le Royaume-Uni sur les pratiques d'échantillonnage et l'inspection des lots a montré qu'il était nécessaire d'améliorer la définition de l'«origine» employée dans la définition du «lot». La délégation des États-Unis a proposé de rédiger une définition révisée de l'«origine», et de la soumettre aux délégations française, néerlandaise, britannique et suisse. Le secrétariat devra recevoir la définition approuvée avant le 1^{er} décembre, afin de pouvoir la présenter avec le reste de la documentation pour la session de mars 2008 de la Section spécialisée.

III. Procédures à suivre pour l'évaluation de l'inexécution à destination

6. Le secrétariat a mis à la disposition du Bureau des exemplaires des Règles RUCIP, du Manuel de la CIPV (Convention internationale pour la protection des végétaux) sur le règlement des différends et des modalités de règlement international pour les plants de pomme de terre en vigueur dans les pays de l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes (NAPPO). Le Bureau a demandé à la délégation française de rédiger, en consultation avec le

Canada et les États-Unis, avant le 1^{er} décembre, une note contenant une proposition de texte pour l'évaluation de l'inexécution à destination, qui pourrait être incluse utilement dans la norme. En établissant les trois documents susmentionnés il conviendra de veiller à éviter les doublons.

IV. Illustrations pour compléter la liste des maladies et parasites

7. Le Bureau a examiné les illustrations préparées par la France et les Pays-Bas pour compléter la liste des maladies et parasites, et a demandé au secrétariat de les distribuer à tous les participants à la réunion de Moscou afin de sélectionner les meilleures. La délégation française présenterait les photographies retenues à la session de mars 2008 de la Section spécialisée pour approbation.

V. Échange d'informations sur les pratiques en matière d'inspection des cultures

8. La délégation britannique a offert de mettre au point un questionnaire sur les pratiques nationales en matière d'inspection des cultures, qui serait examiné à la prochaine session de la Section spécialisée.

VI. Contrôle dans le cadre des systèmes officiels de supervision et d'accréditation

9. Le secrétariat a distribué deux documents de la NAPPO, l'un portant sur l'accréditation des personnes habilitées à signer les certificats phytosanitaires fédéraux et l'autre sur l'accréditation des laboratoires d'analyses phytosanitaires. Le Bureau a demandé au secrétariat d'inviter la délégation canadienne à établir une note, qui sera examinée à la session de mars de la Section spécialisée. La délégation italienne s'est proposée pour présenter une communication sur le système d'accréditation des plants dans l'Union européenne.

VII. Échange d'informations sur les essais après récolte

10. La délégation des États-Unis établira un questionnaire qui sera examiné à la prochaine session de la Section spécialisée.

VIII. Certification électronique

11. Le Bureau a demandé à la délégation américaine de faire à la session de mars 2008 un exposé sur l'utilisation de certificats phytosanitaires électroniques aux États-Unis. Le secrétariat procédera à une étude pour déterminer si la certification électronique est utilisée dans d'autres pays. Il fera également un exposé sur le projet relatif aux documents commerciaux électroniques de l'ONU à la prochaine session de la Section spécialisée.

IX. Vigueur

12. La Suisse fait un exposé sur la «vigueur», en expliquant l'importance de celle-ci pour le potentiel de rendement. Le Bureau a considéré que cet aspect était effectivement important mais il n'existait pas encore de méthode pour mesurer la vigueur. Il était donc prématuré d'inclure cet élément dans le système de certification des plants de pomme de terre.

X. Nouveau mandat et procédures de travail pour le Groupe de travail et ses sections spécialisées

13. Le Bureau a pris note des documents mentionnés. Il s'est félicité de la proposition contenue dans le projet de nouveau mandat tendant à donner un caractère mondial aux travaux sur les normes de qualité des produits agricoles en accordant des droits égaux à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies souhaitant participer aux activités du Groupe de travail.
